

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2022

CRÉANT UNE AIDE UNIVERSELLE D'URGENCE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES
CONJUGALES - (N° 372)

AMENDEMENT

N ° AS22

présenté par

Mme Thevenot, Mme Khattabi, M. Alauzet, Mme Berete, Mme Cristol, Mme Dubré-Chirat,
M. Ferracci, M. Grelier, Mme Guichard, Mme Hugues, Mme Iborra, Mme Janvier, M. Le Gac,
Mme Le Nabour, M. Didier Martin, Mme Panosyan-Bouvet, Mme Parmentier-Lecocq,
Mme Peyron, Mme Rist, M. Rousset, M. Sertin, Mme Vidal et les membres du groupe Renaissance

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Retiré avant publication.